

Sondage négatif à l'organisation d'une fête fédérale de tir au Jura

TIR Séance des présidents et chefs de tir FJT

La traditionnelle séance d'information, d'échange et de discussion au niveau FJT, réservée aux présidents et chefs de tir, s'est déroulée au Café de la Poste, à Glovelier, en présence des représentants de toutes les sociétés, sous la présidence de Yannick Vernier. En marge des affaires courantes (lire ci-contre), trois points essentiels ont été abordés en guise de préparation à l'assemblée générale qui se déroulera le samedi 29 mars, à Mervelier.

Fête fédérale de tir 2030

A peine la page dorée du 5e Tir cantonal jurassien est-elle tournée qu'un nouveau défi se présente aux Jurassiens. Selon les infos émanant du comité central et après les Grisons 2026, la Romandie et la région nord-ouest de la Suisse auront la priorité pour mettre sur pied la Fête fédérale de tir 2030, la plus grande manifestation sportive du pays où sont régulièrement attendus quelques 40 000 tireurs et le double de visiteurs durant quatre semaines. Le Jura n'est pas resté insensible à la demande, tout en reconnaissant pertinemment son manque d'infrastructure pour un tel événement.

Un partenariat avec l'AJBST ayant déjà échoué pour des raisons principalement de calendrier, la Fédération neuchâteloise a, pour sa part, manifesté un certain intérêt. Au terme d'une discussion nourrie et la prise de position de plusieurs intervenants (Damien Dobler, Roland Gogniat, Thomas Stettler, Didier Frund, Joseph Riat, Ulrich Klaey), le Jura n'héritera pas du « cadeau » de la FST. L'assemblée s'est prononcée négativement à main levée et à une forte majorité.

Nouveau chef de la performance

Sur la sollicitation du comité, le responsable du match petit calibre Roland Gogniat (notre photo) a accepté le poste de chef de la performance au niveau FJT. Sa candidature sera vraisemblablement entérinée à l'assemblée générale. Armé d'un excellent bagage sportif, administratif et technique, Roland Gogniat a d'ores et déjà fixé certaines prérogatives, en marge notamment des inscriptions obligatoires (septembre 2025) pour le match intercantonal 2026 aux

Grisons:

— Les disciplines pistolet, petit calibre et 300 m devront être placées sous la responsabilité de personnes disponibles et compétentes.

— Seuls les détenteurs d'une licence A seront autorisés à participer aux finales cantonales, ainsi qu'au match intercantonal 2026. Condition *sine qua non* également pour enregistrer un résultat comme record JU dans la discipline concernée.

— Dans la nouvelle liste des records cantonaux, établie sur les bases du fédéral, les records de groupes ne seront plus comptabilisés et les records d'équipes (3 ou 4 tireurs) seront établis et calculés sur la moyenne des résultats.

— Toutes les finales se dérouleront selon les dispositions FST ou ISSF. Une finale 60 coups au pistolet AC aura lieu dorénavant aux points, selon les normes olympiques. A relever encore que les tireurs à la carabine air comprimé U19 sont intégrés à la catégorie U21.

Championnat de groupes

Un programme de calendrier, particulier cette année, a relancé le débat du championnat de groupes 300 m. Cette activité, disputée sur six tours éliminatoires, contre huit auparavant, doit pourtant rester le fil conducteur au niveau des liens d'amitié entre tireurs. L'organigramme fera l'objet d'une analyse et réflexion du comité.

JCV